



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Décembre 2017

Edit0



2017 touche à sa fin et se termine comme chaque année avec les marchés de Noël, les festivités de la Saint-Nicolas, de Noël et de la Saint-Sylvestre.

Comme les autres années, 2017 apporta son lot de joies et de peines, de difficultés à surmonter comme de grands succès, de départs d'êtres chers comme d'heureuses naissances.

N'oublions rien, célébrons cette fin d'année et préparons la nouvelle. Profitez des êtres chers pas seulement maintenant, mais tout au long de l'année.

Enfournez les Manalas ! Préparez le Berawecka et les Bredalas ! Brassez la bière de Noël ! Mangez du chocolat ! Éclairez les maisons ! Erigez les sapins et décorez-les bien !

Faites de la place pour les repas et réveillons.

Joyeuses fêtes de fin d'année. Feliz Natal e bom Ano Novo !!!

Rosa DAMBREVILLE



Réorganisation des rayonnages de la bibliothèque par les bénévoles



Remise de l'insigne de Reconnaissance diocésaine à Mme Hensel



Elagage des bouleaux



Installation d'une main courante pour accéder à l'autel de l'église



Cérémonie du Souvenir à Obermorschwihr



Fleurissement du cimetière le jour de la Toussaint

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Lors du dernier « Mot du Maire », j'avais évoqué le niveau particulièrement bas de la nappe phréatique dans notre région, causé par la longue période de sécheresse que nous avons subie dans notre pays durant ces derniers mois. Je souhaite vous apporter quelques informations complémentaires à ce sujet. En effet, selon les chiffres fournis par l'Aprona grâce aux relevés hebdomadaires effectués par les agents communaux, le niveau de la nappe était de 190,92 en septembre 1976, 191,36 en septembre 1991 et 191,79 en août 2017 par rapport au niveau de la mer. Comme vous pouvez le constater, la nappe était encore plus basse de 87 cm en 1976 par rapport au point le plus bas mesuré en août 2017.

Quelques nouvelles brèves...

Comme annoncé dans notre dernier bulletin communal, la cérémonie du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice s'est déroulée en deux étapes : la première à Herrlisheim avec un dépôt de gerbe au Monument aux Morts, la seconde à Obermorschwihr avec la messe suivie d'un dépôt de gerbe en présence des maires des deux communes, de la fanfare, des anciens combattants, des jeunes sapeurs-pompiers et des sapeurs-pompiers des deux corps. A cette occasion, le président de l'UNC M. Amand Fonné a remis la médaille d'argent du Djebel à M. Joseph Vorburger.

3 associations ont tenu leur assemblée générale. Il s'agit du Coup de Main, de l'Adem'Oh et de l'Association des Jeunes sapeurs-pompiers des 3 Châteaux en présence de représentants de la municipalité.

Madame Bernadette Hensel vient d'être honorée pour sa très forte implication dans les activités de la paroisse après la Grand'Messe du 19 novembre durant laquelle la chorale fêtait la Sainte-Cécile, la patronne des musiciens. En effet, Madame Hensel a été lectrice à l'église de 1977 à 2016, soit pendant 39 années. Elle a également été bénévole très active pendant de longues années lors des festivités paroissiales et porte encore aujourd'hui, et ce depuis 1986, la communion aux malades. Pour tous ces services rendus, notre curé Jean-Luc Lorber lui a remis l'insigne de la Reconnaissance Diocésaine en présence du Président du Conseil de Fabrique, M. Raymond Fritz.

La famille Masson demeurant rue de la Montagne a remis gracieusement à la commune des pavés provenant de sa cour. Au nom de toute l'équipe municipale, elle en est vivement remerciée.

Le premier Conseil d'écoles de l'année a réuni le corps enseignant, les représentants des parents d'élèves ainsi que Mme Micheline Ritter, 1^{ère} adjointe représentant la commune, pour faire le point sur la rentrée scolaire, les projets, les sorties de Noël, le stationnement, les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ...

La réunion du Comité consultatif communal composé de représentants des élus et des sapeurs-pompiers a permis au chef de corps l'adjudant David Wiest de faire le point sur les effectifs, les activités, les promotions, ...

3 familles ont été primées lors du concours des maisons les mieux décorées organisé par Les Grenouilles s'éclatent à l'occasion de Halloween. La municipalité remercie vivement les organisateurs et félicite les heureux gagnants de ce concours.

La salle Saint-Michel était quasiment pleine pour la représentation par la Comédie de l'Est de la pièce « Juliette et les années 70 » conçue, mise en scène et interprétée par la comédienne Flore Lefebvre qui a évoqué avec humour et tendresse ses années d'adolescence.

Incivilités, cambriolages, délinquance...

En tant que maire, je viens d'assister à la réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance réunissant les élus des communes dépendant de la brigade de gendarmerie de Wintzenheim en présence de M. Christian de Roquigny, Procureur de la République et de M. Christophe Marx, secrétaire général de la Préfecture du Haut-Rhin. Les nouvelles étaient mitigées puisqu'on nous annonçait une régression de la délinquance en général, mais davantage d'accidents dans le secteur, des contrôles de vitesse réguliers, ... Il y était évoqué également la prévention et la délinquance en milieu scolaire, la sécurisation des écoles, les harcèlements divers, ...

Et pourtant....

Nous venons d'être informés ces deux dernières semaines, d'un cambriolage et d'une tentative de cambriolage commis dans notre village, de deux vols de VTT pourtant cadenassés, le premier près du Crédit Mutuel, le second à l'intérieur de l'abri sécurisé de la SNCF, de la disparition d'un rail à scies rue Principale et avons constaté la disparition du tonneau qui décorait la barque en place près du pont de la Lauch.

Du côté des incivilités, des tags sont apparus dans la souterrain de la gare, tags qui n'ont aucune chance de rester longtemps en place puisque les agents communaux ont l'ordre de les faire disparaître immédiatement ; une fête particulièrement bruyante un samedi soir a été signalée par les voisins à la gendarmerie qui s'est déplacée et a verbalisé les auteurs ; des chaises ont à nouveau été retrouvées sur le toit du préau de l'école élémentaire.

Sur demande de la gendarmerie, nous vous rappelons qu'il faut être extrêmement attentif et vigilant surtout en

cette période de fêtes, ou lors des démarchages. Il convient aussi de surveiller les allées et venues de personnes suspectes, prendre toutes les précautions pour ne pas faciliter le travail aux cambrioleurs en fermant les volets quand vous quittez votre habitation par exemple. En cas de doute, surtout n'attendez pas et prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

Du côté de la commune, nous avons engagé une démarche « Participation citoyenne » dont l'objectif est de sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et de les associer à la protection de leur secteur. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Une première réunion de travail entre la gendarmerie et les élus est prévue pour le mois de janvier.

Travaux...

L'aménagement de trottoirs route du Vin vers Hattstatt et rue du Vignoble avance selon le planning établi.

Les agents communaux ont :

- installé des barrières au souterrain de la gare empêchant ainsi le passage des engins motorisés (motos, scooters, quads, ...) En effet, la responsabilité du maire aurait pu être engagée si un accident s'était produit à cet endroit. A l'heure actuelle, il reste à installer les panneaux de signalisation ;

- remis en état les façades des 2 stations de relevage du réseau d'assainissement situées rue des Alouettes et rue du Château ;

- comme tous les ans, ils ont sorti les branches et autres déchets des gouttières de la maison appartenant à la famille Fruh (ancien presbytère) où est installé le nid de cigognes, en utilisant la nacelle mise à disposition par la commune d'Eguisheim dans le cadre de la mutualisation du matériel.

Un sérieux élagage a été réalisé par une entreprise spécialisée sur tous les bouleaux se trouvant sur la place des Roitelets.

Dans le cadre de l'accessibilité des transports publics, Colmar Agglomération a pris en charge la mise aux normes des deux arrêts de bus situés près du croisement vers Obermorschwihr.

Toujours dans le cadre de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, Hubert Hensel, Marie-Claire Bannwarth, Raymond Fritz et les agents communaux sont intervenus à l'église pour raccourcir 2 bancs, libérant ainsi de la place pour deux fauteuils roulants et ont installé une main courante pour faciliter l'accès vers l'autel.

Hubert Hensel vient également de réaliser un hôtel à insectes destiné à l'école maternelle et un sapin de Noël en bois qui sera installé à l'entrée de la mairie pour les fêtes de fin d'année. Nous ne remercierons jamais suffisamment ces bénévoles qui s'impliquent sans compter pour la collectivité.

Vidage des poubelles - Petit rappel...

Si le jour de la collecte des déchets tombe un jour férié, le rattrapage se fait automatiquement le premier jour ouvrable qui suit ce jour férié.

Pacte Civil de Solidarité - PACS

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement de ces contrats est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie (et non plus au tribunal d'instance), suite à la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un tel contrat doivent donc faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) soit à un notaire.

Le premier contrat vient d'être signé à la mairie le 21 novembre.

C'est à venir...

Pour les manifestations à venir, nous vous invitons à en prendre connaissance page 4 du présent bulletin communal.

Dès à présent, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ





FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT LES FÊTES

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement ouvert le **samedi 30 décembre de 9 h à 11 h**

pour les inscriptions sur les listes électorales.

EGLISE

L'église sera ouverte du **10 décembre 2017**
au **7 janvier 2018 inclus**
de **9 h à 17 h**.

AIRE DE DECHETS VERTS

A compter du 2 décembre 2017, l'aire sera ouverte **de 15 h à 16 h** les lundis, mercredis et samedis (sauf jours fériés).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : DU NOUVEAU !

La nouvelle équipe de bénévoles a commencé à réaménager les locaux et à réagencer les rayonnages, afin d'améliorer la lisibilité et de donner plus de choix à ses lecteurs.

De nombreuses nouveautés ont été acquises et près de 400 livres, documentaires et BD viennent d'être prêtés par la Médiathèque départementale pour enrichir encore le fonds. Des abonnements à différents magazines ainsi que le Musikiosk font également le bonheur des adhérents.

Alors n'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque située Cour Sainte Marthe et ouverte les mardis de 17h30 à 20h00 ainsi que les mercredis de 14h00 à 16h00.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires de Noël. Réouverture le mardi 9 janvier 2018 !

En vous inscrivant à la bibliothèque de Herrlisheim, vous pouvez accéder aux services numériques de la Médiathèque qui propose un accès à :

- 200 livres
- 800 titres de presse
- cours pour adultes et scolaires
- VOD, cinéma en ligne
- musique en ligne

Retrouvez toutes les infos sur www.mediathèque68.fr



AGENDA

DECEMBRE 2017

2 et 3	Marché de Noël
6	Passage de Saint-Nicolas
10	Concert de l'Avent de la chorale Laurentia de Wintzenheim (Eglise Saint-Michel)
10	Jeux de Noël <i>Les Grenouilles s'éclatent</i>
16	Fête de Noël HEC (Escrime)
17	Concert de l'orchestre de l'ADEM'OH

JANVIER 2018

5	Vœux du Maire
12	AG AAPMA (Pêche)
13	Crémation des sapins
14	Repas des Aînés
19	AG Arboriculteurs
26	Collecte de sang

CONCOURS « DÉCORATIONS DE NOEL » : REGLEMENT

Article 1 – Participants

Le concours est ouvert aux habitants et commerçants de Herrlisheim-près-Colmar, après inscription de manière individuelle ou collective et complétée lisiblement.

Article 2 – Objet du concours

Le concours consiste à récompenser les maisons, appartements ou commerces décorés pour Noël. L'objectif est d'animer la commune, de l'embellir et de participer à l'ambiance de Noël.

Article 3 – Délai de participation

Les bulletins d'inscriptions doivent être déposés chez Jessica MUNOS - 36 rue d'Eguisheim - 68420 Herrlisheim, au plus tard le 21 décembre 2017.

Article 4 – Modalités de participation

Les participants devront décorer leurs façades, jardins ou balcons de façon originale et créative. Le concours prend en compte la qualité de l'agencement des décorations de Noël (effet d'ensemble), le sens artistique, l'originalité et la visibilité pour le public.

Article 5 – Dotation

Les 3 premiers lauréats de la catégorie 1 et 2 recevront un lot. Le premier de la catégorie 3 recevra un prix. La remise des prix aura lieu le mardi 2 janvier 2018 à 20 h 00 à l'Hôtel de Ville (salle des Sociétés).

Article 6 – Jury

Le jury effectuera une visite de nuit le 22 décembre et de jour le 23 décembre 2017. Le jury sera composé d'une partie du bureau de l'association les Grenouilles s'éclatent et d'un représentant de la mairie.

Article 7 – Droit à l'image

Les participants acceptent que les photos de leurs décorations soient réalisées et autorisent leur publication. Ils autorisent aussi à ce que leur maison / établissement apparaisse sur une carte ou sur une liste afin que les habitants puissent savoir quel(s) maison(s) ou commerce(s) participe(nt) au concours.

Article 8 – Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne de la part des candidats, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.



CONCOURS « DÉCORATIONS DE NOEL » : INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse :

.....
(préciser l'étage le cas échéant)

Téléphone : Courriel :

Demande son inscription pour le concours de décorations de Noël, dans la catégorie suivante :

- 1^{ère} catégorie : Particuliers – avec illuminations
- 2^{ème} catégorie : Particuliers – sans illuminations
- 3^{ème} catégorie : Commerces et services

et déclare accepter sans réserve le règlement du concours, ainsi que les décisions du jury.

Herrlisheim-près-Colmar, le 2017

Signature :

RESULTAT DES DONNEES RADAR

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Situation : à la hauteur du n° 3 rue de la Gare
 Sens de la circulation : vers le centre village
 Période : du 14 octobre au 7 novembre 2017
 Dans ce secteur, la vitesse est limitée à 50 km/h.

Nombre d'enregistrements : 28 261 tout compris
 Nombre de jours : 25 jours
 Moyenne passages/jour : 1 130

Vitesse	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1° enregistrement	2° enregistrement
Moins de 26 km/h	2 606	9,22%	19,8	27,9
De 26 à 55 km/h	25 274	89,43%	38,4	42,4
De 56 km/h à 92 km/h	381	1,35%	59,6	58

Cyclistes ...

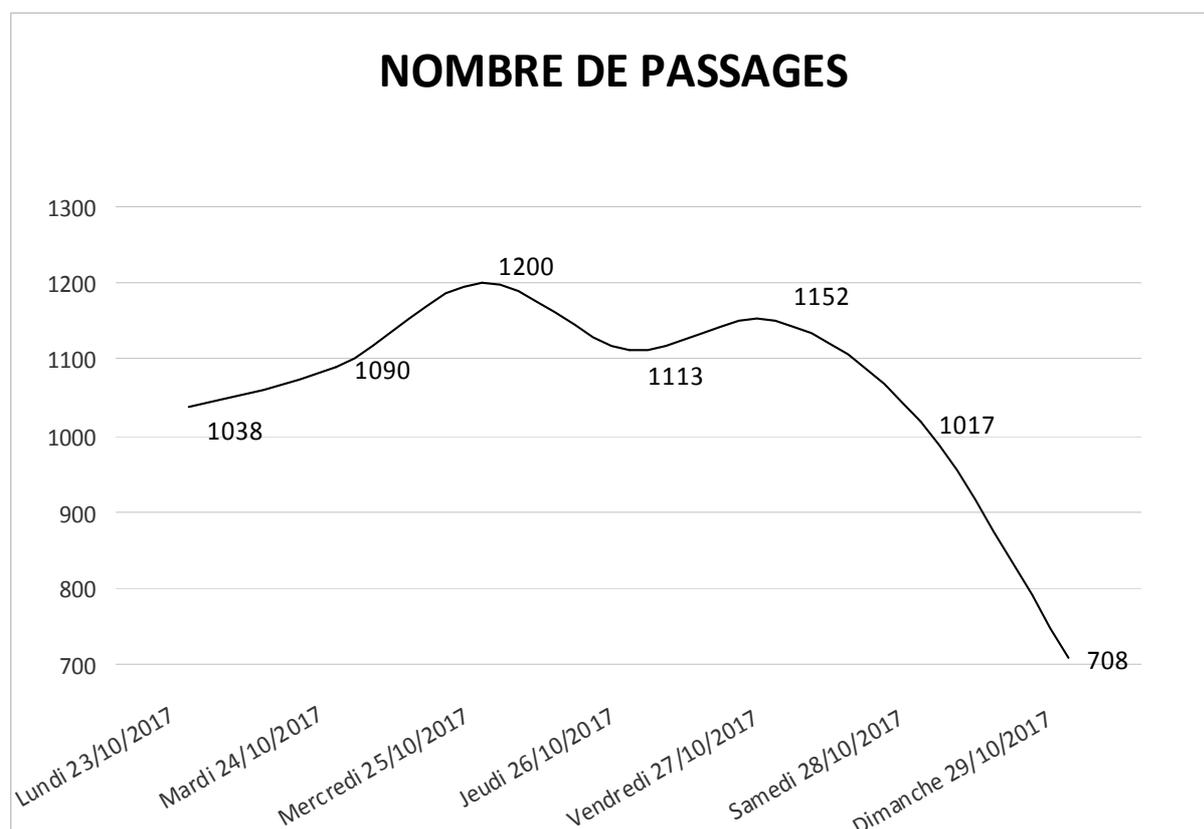
Pour mémoire, le tableau des données enregistrées avant les marquages au sol effectués rue de la Gare.

Vitesse	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1° enregistrement	2° enregistrement
Moins de 26 km/h	1 356	4,80%	18,2	22,3
De 26 à 55 km/h	23 004	81,40%	45,1	42,8
De 56 km/h à 104 km/h	3 139	11,11%	60,0	54,8

Cyclistes ...

Nous constatons une très nette régression des vitesses enregistrées dans le secteur entre les 2 analyses puisque 98,65% des enregistrements se situent à moins de 56 km/h contre 86,2 % auparavant.

Nombre de passages en une semaine du lundi 23 au dimanche 29 octobre 2017.



L'U.N.C. n'oublie pas !

En cette fin d'année du centenaire de la Grande Guerre, les diverses cérémonies ont réuni beaucoup de nos frères d'armes. Nos porte-drapeaux ont été à l'honneur au Hartmannswillerkopf en présence des présidents français et allemand.

2018, l'année du centenaire de la Grande Guerre, sera marquée par une grande cérémonie à Paris les 10, 11 et 12 mai en présence de tous les porte-drapeaux de France et d'Outre-Mer. Herrlisheim sera représenté par notre jeune porte-drapeau André Furstenberger.

Nous aurons tous une pensée pour ces milliers de morts durant ces quatre longues années de guerre. Nous n'oublions pas nos malades, ceux qui sont en difficulté, ceux qui nous ont quittés et leurs familles.

La section U.N.C. de Herrlisheim et environs souhaite une belle fête de Noël à l'ensemble des familles, à nos sapeurs-pompiers, aux habitants de notre commune et environs.

Nous vous adressons également nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018, et comme toujours, soyons UNIS comme au front.

Le Président de la section U.N.C.
et son Comité

DEFIBRILLATEUR : REGLES D'UTILISATION

Rappel : le défibrillateur se trouve sur la façade Nord de l'Hôtel de Ville.

Un défibrillateur ne doit être utilisé par le grand public que lorsque la victime est en arrêt cardiorespiratoire. Une personne est considérée en arrêt cardiorespiratoire lorsqu'elle est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations simples et qu'elle ne respire plus.

Dans ce cas, **il faut en premier lieu appeler les secours en composant un des numéros d'urgence (15, 18, 112 pour les portables)**. Ensuite, si vous avez des connaissances en secourisme, il faut le plus rapidement possible débiter une réanimation cardio-pulmonaire, puis chercher ou faire chercher le défibrillateur.

DEFIBRILLATEUR



Il est recommandé de poursuivre la réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée d'un défibrillateur.

Une fois le défibrillateur sur place, la mise en œuvre de celui-ci est indiqué sur le défibrillateur. Il faut ensuite suivre les instructions vocales indiquées par l'appareil.

Les défibrillateurs pour le grand public sont des défibrillateurs automatisés : la délivrance du choc se fera uniquement après les analyses du rythme cardiaque de la victime.

Ces appareils sont conçus pour être utilisés par tout un chacun avec ou sans connaissance en secourisme.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs de 15 à 64 ans : 885 (source INSEE)	Novembre 2016	Novembre 2017
Femmes	35	41
Hommes	48	43
Total	83	84
Demandeurs d'emploi indemnisés	68	60
Demandeurs d'emploi non indemnisés	15	24

ACCUEIL PERISCOLAIRE « LE FRESCHAHISSALA »

Les activités des mercredis de décembre

Mercredi 6 décembre	Atelier pâtisserie « Les manalas »
Mercredi 13 décembre	Sortie à la journée (surprise)
Mercredi 20 décembre	Atelier déco pour embellir ta table de Noël

Le programme des vacances du 2 au 5 janvier 2018

(Le Freschahissala sera fermé du **vendredi 22 décembre 2017** au soir au **lundi 1^{er} janvier 2018**)

	Matin	Après-midi
Mardi 2 janvier	Jeux	Fabrication de cartes pour souhaiter la nouvelle année
Mercredi 3 janvier	Window	Jeux
Jeudi 4 janvier	Jeux	Fabrication de couronnes
Vendredi 5 janvier	Atelier pâtisserie « La galette des rois »	Viens t'amuser à la boum des rois

Le Freschahissala se réserve le droit de changer ou d'annuler son programme, de fermer en cas de participants insuffisants. Les inscriptions sont fermes et définitives et seront facturées.

Merci de votre compréhension.

LE FRESCHAHISSALA
3 COUR SAINTE MARTHE à HERRLISHEIM
Tél : 03 89 86 45 27

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

63 donneurs, dont un nouveau, se sont présentés à la collecte de sang du 26 octobre dernier.

Au nom des malades, de l'amicale et de l'E.F.S., je vous adresse mes plus vifs remerciements pour ce geste de solidarité.

Le tirage au sort a permis d'attribuer un drap de bain à Mme Bernadette Furstenberger et à M. Gérard Hausherr.

Retenez dès à présent la date de la prochaine collecte : **vendredi 26 janvier 2018**.

Merci à tous !



Le Président,
Jean-Jacques FLEISCHER

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE

Taille des arbres à noyaux (prunier, mirabellier)

le samedi 9 décembre à 14 h au verger école à Herrlisheim.

Cordiale invitation des moniteurs de l'association d'arboriculture de Herrlisheim et environs.



Le Président,
Maurice KLINGNER

Marché de Noël



Samedi 2 décembre de 14 h à 18 h
et dimanche 3 décembre de 10 h à 18 h
Salle Saint-Michel et extérieurs

Liste des exposants :

Bernard MULLER	Pommes et jus de pommes
Jean-Luc KOENIG	Objets en bois
Aurélie KREBS	Bijoux fantaisie
Lucie WERHNES	Art floral de Noël
Association « Les Jolis Mollets »	Petits gâteaux de Noël
Gaston FURSTENBERGER	Miel récolté en Alsace
Annick SENN	Cœurs en tissu
Vivianne POULHARIES ROHMER	Bijoux, bricolages artisanaux
Association « Les Grenouilles sportives »	Bricolages divers
Ecole maternelle de Herrlisheim	Bricolages divers
Karin MASSON	Bijoux, tours de cou, écharpes, bijoux zen
Angèle BOMBENGER	Foulards, ponchos, objets en bois
Nicole BOMBENGER	Petits gâteaux, chutney de figues, peintures
André FURSTENBERGER	Vin chaud, café, chocolat, Saint-Nicolas en bois
Cathy GOLDSTEIN	Objets décoratifs en bois
Agnès JEAN	Déco de Noël
Sandrine WOLFF	Couronnes
Christine COLLIN	Bijoux intemporels
Christine MULLER	Produits de beauté
Céline MUDRY	Recueil de nouvelles « Une écorce de mandarine »
Colette SCHILLINGER	Déco de Noël, cadeaux, bijoux
Philippe SCHATTNER	Safran et ses dérivés
David MILINAULT	Confitures maison
Association « La Manne »	Bricolages, couture, tricot
Madame MURAT	Couronnes de l'Avent, centres de table



Les Grands Anniversaires du mois de décembre 2017

GLEE Annette, 78 ans, le 2
VOGEL Denise, 80 ans, le 2
MICLO Jeanne, 76 ans, le 4
SCHITTLY Liselotte, 80 ans, le 12
ROHMER Hélène, 90 ans, le 21
FREYDRICH Christiane, 78 ans, le 23
STRUB Achille, 80 ans, le 24
BANNWARTH Justin, 87 ans, le 25
SPINNHIRNY Irène, 75 ans, le 26



NAISSANCE

Axelle SIGWALT
née le 14 novembre



DECES

Georges BRETZ
(ancien habitant du village)

le 29 octobre



ANNONCES



IMMOBILIER

Particulier recherche maison sur Herrlisheim :
4 chambres, 110 m², terrain de 6 ares

ou terrain constructible de 6 ares minimum.

Tél. 06 70 92 95 26

Jeune couple de retraités de Herrlisheim recherche à louer à Herrlisheim, maison ou appartement 4 / 5 pièces.
Entrée dans le logement à convenir.

Tél. 06 84 08 71 16

URGENT ! Couple de retraités de l'Education nationale recherche terrain à bâtir (3 à 5 ares) sur Herrlisheim ou environs proches.

Tél. 06 07 05 44 42

EMPLOI

Donne cours de maths, niveau collège.

Tél. 03 89 49 35 32

Etudiante en DUT, donne cours particuliers en maths, physique-chimie et biologie, niveaux collège et lycée.

Tél. 06 87 68 86 31

Etudiante (3^{ème} année dentaire), âgée de 21 ans, sérieuse et responsable, propose de garder vos enfants selon disponibilité (en fin de journée, en soirée). Je peux m'occuper des enfants de tout âge.
Pour plus de renseignements, contactez-moi au :

Tél. 06 98 14 24 20

VENTE

Vends 4 roues hiver complètes de marque Kléber :
165/65/R14

Tél. 06 84 10 73 67



OBJETS TROUVES

Une veste couleur bordeaux sur les cintres de la salle Saint-Michel.

D'autres objets trouvés tout au long de l'année vous attendent à la mairie : gilets, casque de vélo, doudou hippopotame rose, filet à provisions noir, ...

Veuillez contacter la mairie au **03 89 49 39 80**



4 L TROPHY

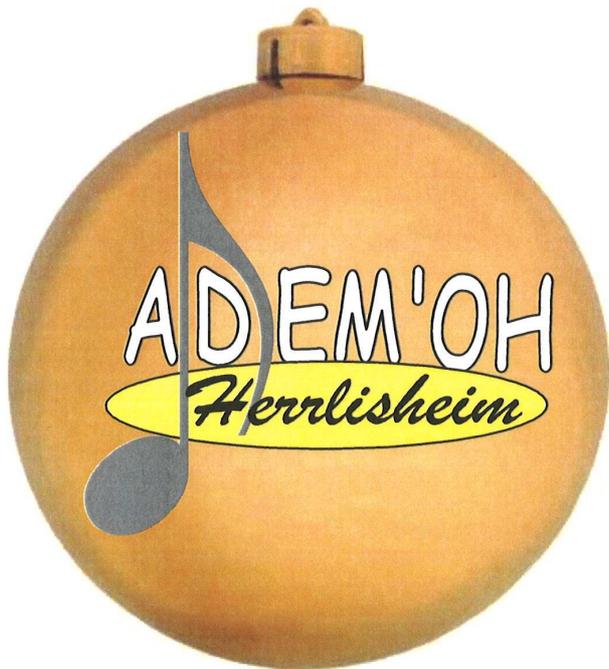
RAID HUMANITAIRE



Pour aider Thibault et Victor Zickler, habitants du village, à participer à ce raid, la tirelire pour récolter des dons ou pour acheter un stylo est encore disponible à la mairie.

Vous pouvez également déposer des fournitures scolaires jusqu'à fin janvier 2018.

Modalités de publication des petites annonces
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. **Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.



CONCERT
DIMANCHE 17 DECEMBRE
2017
17h30
Eglise St-Michel HERRLISHEIM

